

INVENTAIRE DES ENSEMBLES ARCHITECTURAUX LIES A LA VITICULTURE *(inventaire non achevé au 1^{er} septembre 2020)*

PARC NATUREL REGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS

Le patrimoine bâti diversifié du territoire du Parc de la Montagne de Reims est une composante importante de la qualité de ses paysages. L'originalité de son patrimoine et de son architecture tient aux activités prédominantes qui s'y sont développées, et notamment aux activités viticoles. Ce patrimoine presque exclusivement privé, est partiellement connu grâce au repérage du patrimoine industriel effectué par la DRAC et aux travaux de l'Association pour le patrimoine industriel de Champagne-Ardenne (APIC).



En 2015, le Comité du Patrimoine mondial a donné un avis favorable à l'inscription des Coteaux et Caves de Champagne sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, dans la catégorie « Paysage culturel ». Cette inscription concerne une partie du territoire du Parc naturel régional de la Montagne de Reims (coteaux historiques) et reconnaît la richesse unique de son patrimoine bâti, paysager et de son sous-sol.

Le Parc souhaite approfondir sa connaissance et établir un relevé systématique de ces édifices sur les 65 communes de son territoire dans le but de mieux protéger ce patrimoine. **Au 1^{er} septembre 2020, ont été relevés, des édifices liés à la viticulture, dans les communes de Mareuil-sur-Aÿ, Verzenay, Tours-sur-Marne, Louvois, Tauxières et Avenay-Val-d'Or.** Bien qu'il s'agisse d'un petit échantillon au regard des 65 communes présentes sur le territoire du Parc, cet inventaire permet d'ores et déjà, de dresser plusieurs premières constatations sur le patrimoine viticole présent dans les communes du Parc. **Ces constatations sont susceptibles d'évoluer et seront enrichies par les relevés qui seront faits par la suite.**

À la suite du développement des activités économiques liées à la viticulture dans les années 1970, les maisons de Champagne se sont enrichies et ont pu investir dans la rénovation de leurs bâtiments ou dans la construction de nouveaux édifices. Certaines maisons de Champagne ont choisi d'abandonner leurs anciens bâtiments au profit de locaux plus récents, plus fonctionnels et répondant mieux aux mutations des techniques de vinification. L'un des grands enjeux de l'inventaire est de prendre en compte ce patrimoine identitaire et sa diversité pour insuffler des politiques d'aménagement novatrices faisant respecter l'équilibre entre les constructions contemporaines et l'existant.

Tous les éléments du patrimoine viticole, antérieurs à 1970, privés ou publics, modestes ou remarquables, sont pris en compte. L'inventaire mis en place tient compte des bâtiments d'accueil, des bâtiments fonctionnels, des lieux de production mais également des lieux de vie. Il s'agit d'un travail fondamental pour développer une meilleure compréhension non seulement des éléments constitutifs du patrimoine bâti mais aussi de leur contexte historique, social et architectural.

Les édifices sont observés sur le terrain. Ils sont datés, décrits, photographiés et analysés au moyen de fiches d'inventaire créées en 2019, année durant laquelle a débuté ce travail d'inventaire. Ce premier inventaire de l'architecture viticole participe à un « diagnostic patrimonial » permettant de définir des stratégies de conservation et de valorisation, et d'accompagner les communes dans des démarches de prise en compte des éléments du patrimoine dans les documents d'urbanisme. La couverture systématique des communes, à la parcelle cadastrale, apporte une compréhension fine du territoire au travers de son patrimoine.

Si dans l'imaginaire collectif, l'image patrimoniale de la Champagne viticole est incarnée par les crayères et les grandes maisons de Champagne situées à Reims et Epernay, elle ne peut être limitée à ces quelques exemples connus de tous. En effet, de nombreuses autres Maisons de Champagne et marques se sont implantées sur l'ensemble de l'aire AOC Champagne, dans des villes un peu moins importantes, telles que Mareuil-sur-Aÿ ou Tours-sur-Marne. Ces Maisons de Champagne montrent, comme leurs homologues de Reims et d'Epernay, l'emprise des familles sur un territoire, un terroir et une production. L'architecture est alors un moyen de marquer, dans l'espace, la réussite d'une marque et ses ambitions. Elle est partie prenante du paysage.

Remerciements à Marine Charlot – stagiaire au Parc pour l'inventaire de l'architecture des maisons de Champagne – mars à août 2020 et à Gracia Dorel pour le partenariat entre l'APIC et le PNR de la Montagne de Reims.

Contact : Parc naturel régional de la Montagne de Reims – Emilie Renoir-Sibler – chargée de mission Culture et patrimoine – e.renoir-sibler@parc-montagnedereims.fr / 03 26 59 44 44